57 milliards d'euros de plus en six mois dans les poches des actionnaires en 2017

9 millions de personnes vivent avec moins de 1 000 euros par mois

Le gratuit de la Confédération Générale du Travail

CONTACT la cgt

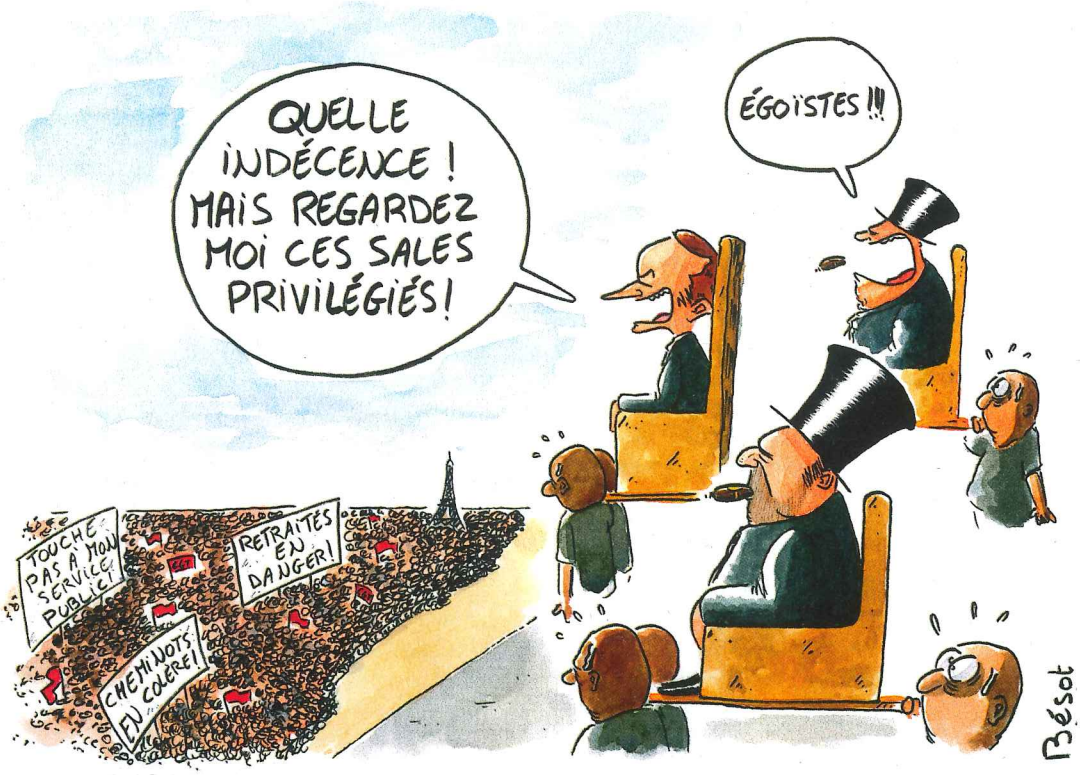

ÉDITO

MON SALAIRE, c'est capital...

Le gouvernement le répète à l'envi : le revenu des Français progresse. Certes la bourse se porte bien, les entreprises du CAC 40 affichent des profits indécents, les actionnaires ramassent des dividendes confortables... À tout miser sur la communication, il y a un risque qu'elle se fissure face à la réalité vécue par les salariés... Ils ne voient rien venir. Au contraire, un petit coup de CSG, d'augmentation du prix des énergies, de baisse d'APL... Les salariés constatent la baisse de leur pouvoir d'achat, les difficultés que cela engendre pour se loger, bien manger, se chauffer ou partir en vacances. Peut-être est-il grand temps de rappeler à ce petit monde que nos salaires ne devraient pas profiter à la spéculation ou aux paradis fiscaux mais à la consommation. Et que loin d'être un coût pour notre pays, la hausse des salaires est nécessaire pour accélérer la croissance économique, créer de l'emploi et assurer le financement de la protection sociale.

EN BREF

Belle victoire des salariés de Schaeffler, dans le Bas-Rhin. Malgré menaces et pressions, l'intersyndicale, à l'initiative de la CGT vient d'obtenir un bon résultat sur les NAO : augmentation générale de 4 %, augmentations individuelles et primes exceptionnelles.

58,6 milliards
d'euros, c'est le patrimoine estimé du PDG de LVMH, Bernard Arnault en 2017, selon le magazine *Forbes*. Le patron français a ainsi gagné sept places par rapport à l'an dernier, dans ce classement qui recense les plus grandes fortunes au monde.

SOMMAIRE

p. 2 - Actu
« Rien à gagner avec la loi Formation - chômage »

p. 2 - Société
Ordonnances Macron : comment s'y retrouver
Égalité femmes/hommes : des avancées... à petits pas
Ensemble contre le racisme

p. 3 - Travail - Emploi
Services publics ou privé de services ?
Ehpad : nous voulons un agent par résident !
Quel avenir pour l'encadrement ?
Fonction publique : élections 2018
Retraités : encore une baisse de leur pouvoir d'achat

Contact, N° 2 - 4 pages éditées par la CGT - Production de l'espace communication de la CGT
Création : Mama Kette – Impression : Rivet - 500000 d'exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique.

72 % des Français se disent satisfaits des services publics en 2017 - Enquête Kantar public

ACTU

Rien à gagner avec les réformes Formation – chômage

La ministre du Travail a annoncé un big bang sur la formation professionnelle et une reprise en main de l'assurance chômage. Pour les négociateurs de la CGT, Catherine Perret et Denis Gravouil, il est encore temps de se mobiliser.

Va-t-on y gagner avec cette réforme de la formation ?
Catherine Perret: Absolument pas! 500 euros annuels, c'est très insuffisant! Il faudra par exemple dix ans de compte personnel formation nouvelle formule pour prétendre à un CAP de fleuriste ou de boulanger, ou alors payer plusieurs milliers d'euros de sa poche! Autre exemple: il faudra quinze ans pour devenir ambulancier, ou encore quarante-huit ans pour faire l'équivalent d'un CIF de reconversion! C'est une catastrophe!

500 euros par an et par salarié pour la formation professionnelle représentent…
… 10 ans pour un CAP fleuriste ou boulanger;
… 15 ans pour une formation d'ambulancier;
… 48 ans pour faire l'équivalent d'un CIF de reconversion.

Sur l'assurance chômage, on annonce des droits pour les indépendants et les démissionnaires…
Denis Gravouil: Pour les démissionnaires, nous savons que 15000 personnes sur 200000 y auront droit. Ce ne seront pas les jeunes car il faudra justifier d'une ancienneté de cinq ans continus sans avoir connu de période de chômage. Donc cela veut dire qu'un certain nombre de gens sont exclus de ce dispositif. Concernant les indépendants, l'accord dit juste que l'État va créer un revenu de solidarité limité à ceux qui ont eu une entreprise qui a fonctionné pendant au moins deux ans, et fait au moins 10000 euros de chiffre d'affaires par an. Il s'agit donc d'une population d'indépendants de 10000 personnes au mieux. Là encore, pour des millions d'autres travailleurs, chauffeurs VTC, livreurs à vélo et autres, ce dispositif ne sera pas ouvert. Il faut aussi souligner que cette négociation est un échec total sur les contrats courts, car l'accord fait référence à un bonus-malus, que le gouvernement pourrait mettre en place en janvier 2019, éventuellement…

Le système des offres raisonnables d'emploi va-t-il être mis en œuvre ?
D.G.: Le gouvernement a bien l'intention de mettre en place le système d'offres raisonnables d'emploi, que Pôle emploi n'était pas pour le moment en capacité de mettre en œuvre.

Quelles sont les prochaines échéances concernant cette loi ?
C. P.: Le projet de loi devrait être présenté autour du 18-20 avril. Le débat parlementaire aura lieu en mai et le vote de la loi, sans doute à la fin du mois de juin.

Comment peser sur les termes de cette loi ?
C. P.: Nous allons sensibiliser les députés et sénateurs qui vont discuter de cette loi. Ils auront des comptes à rendre à leurs électeurs. Pour la formation professionnelle, nous préparons un dossier sur le CIF, et une lettre ouverte auprès des députés et sénateurs que les militants vont diffuser le plus massivement possible, en créant aussi des rassemblements publics. Il va falloir que ceux qui votent assument leur vote.

D.G.: De nombreuses personnes commencent à s'inquiéter. La question du contrôle des chômeurs est une bataille de l'opinion en direction des parlementaires, car il faudra qu'ils assument cela. Il y a six millions de personnes qui sont concernées, entre celles qui sont en chômage total, partiel, celles qui sont dans le halo du chômage, et celles qui ont connu le chômage. Il n'est pas dit qu'ils vont réussir à faire passer les chômeurs pour des feignants et des fraudeurs.

Ordonnances Macron: les conséquences dans votre entreprise
Les ordonnances modifient en profondeur la capacité d'intervention des salariés dans l'entreprise, y compris en matière de prévention des risques. Pour vous aider à y voir clair, la CGT met à votre disposition une boîte à outils sur son site cgt.fr.

Scannez mo

SOCIÉTÉ

Égalité femmes/hommes:
Des avancées à petits pas

La parole qui se libère oblige à la prise de conscience: agressions sexuelles, attitudes sexistes, harcèlement… Il n'est plus possible de l'accepter. Mais la violence est aussi aux portes de notre quotidien de travail… Différences de rémunérations, précarité, temps partiel et chômage plus fréquents, carrières plus courtes, retraites inférieures (- 42 %)… De récentes mobilisations obligent le gouvernement à annoncer, enfin, des mesures concrètes.
La CGT propose de se mobiliser pour instaurer des sanctions dissuasives pour les entreprises qui ne respecteraient pas l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, de mettre fin au temps partiel de moins de 24 heures par semaine, de garantir l'égalité du montant des retraites et d'obliger les entreprises à faire réévaluer les salaires et la connaissance des qualifications des filières et métiers à prédominance féminine.

Ensemble contre le racisme

La banalisation des idées, comportements et attitudes racistes ou antisémites dans notre quotidien est une réalité. La discrimination à l'embauche ou dans l'accès au logement, les violences policières, les contrôles au faciès… ne reculent pas, malgré de fortes aspirations à l'égalité et la dignité. L'ampleur du mal dépasse le seul vote FN, pourtant déjà très inquiétant. La CGT, en lançant une campagne contre le racisme, a décidé de s'attaquer à ce qui gangrène les relations entre les salariés au travail et de traquer toutes ces petites choses qui y font le lit du « racisme ordinaire ».

SNCF - Depuis 1995, la longueur du réseau exploité a diminué de 9 %. Près de 900 km de lignes à grande vitesse ont été créés.

TRAVAIL - EMPLOI

Services publics ou privés de services ?

Les services publics sont souvent la cible de critiques… Ils seraient le dernier verrou à faire sauter pour libérer notre pays des conceptions vieillottes qui l'empêche de se développer. Intox pour tenter, impunément, de saper l'un des socles majeurs de notre société.
Quels rôles jouent-ils ? Leur mission essentielle est de garantir l'égalité d'accès aux services indispensables à la vie de la population (santé, école, énergie, transport…) quel que soit le lieu. Ainsi, même si les moyens dont ils disposent aujourd'hui sont mis à mal, ils participent du maintien de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire et préservent l'équilibre dans le développement des différents départements et régions… à maintenir, ou à permettre que s'y installent une activité industrielle et des emplois.
N'est-ce pas pour, justement, garantir à chacun un même accès aux soins, à l'électricité, à l'école, au transport que les entreprises, les services ou les établissements qui en assument la charge sont sous contrôle public ?

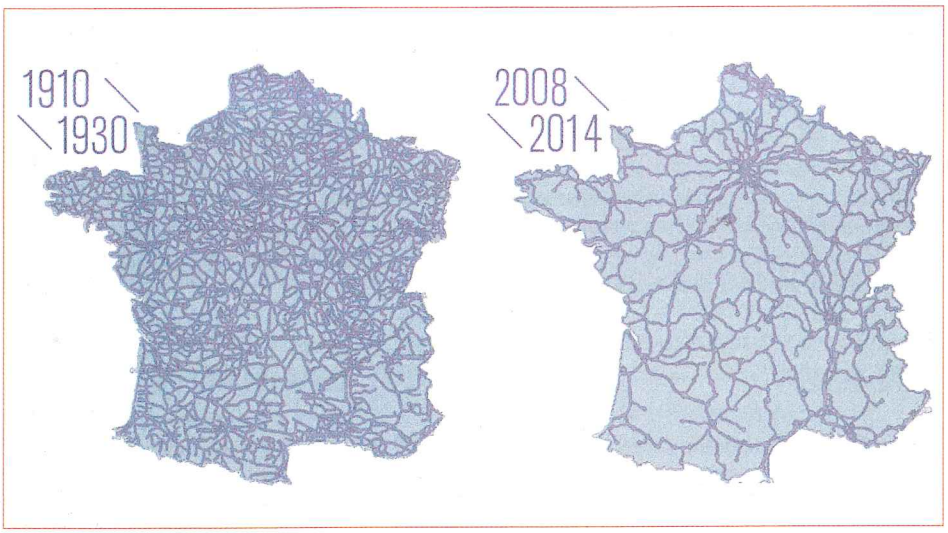

Chaque fois que le service public s'affaiblit (baisse des budgets, externalisations, privatisations) les services rendus à la population se rabougrissent… Des gares, des hôpitaux, des classes d'école ferment, les tarifs d'accès explosent… privant une toujours plus grande partie de la population de son bénéfice.

Le développement d'un service public rénové, démocratique et solidaire pour répondre toujours mieux aux besoins de la population est une nécessité. Il est la condition du développement d'un modèle économique respectueux des humains et de l'environnement.

Ehpad : nous voulons un agent par résident !

En mars, les salariés des Ehpad manifestaient à l'appel des fédérations CFDT, CFTC, CGT, FO et Unsa, pour réclamer auprès du ministère :
- l'application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par le Plan solidarité grand âge ;
- l'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des Ehpad ;
- l'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire ;
- le maintien de tous les effectifs des Ehpad y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- l'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du statut et des conventions collectives nationales.

DR

Quel avenir pour l'encadrement ?

Le Medef souhaiterait cantonner la définition de l'encadrement aux seuls cadres de commandement, alors qu'au contraire, la CGT considère qu'il faut y inclure toute la diversité actuelle de l'encadrement au sens large (cadres sup, managers de proximité, cadres technico-commerciaux, ingénieurs, personnels de haute technicité, experts…). La CGT porte le projet d'un nouveau statut du travail salarié qui couvrirait l'ensemble des composantes du salariat. Les ingénieurs, cadres et techniciens CGT conçoivent le statut de l'encadrement comme un chapitre de cet ensemble de protections, notamment pour briser l'isolement de ces catégories, modifier les rapports sociaux dans l'entreprise et la conception de la hiérarchie.

FONCTION PUBLIQUE : ÉLECTIONS 2018

DR

« Ce qui a toujours fait la force de notre organisation, c'est de ne pas parler à la place des agents mais bien en leur nom. »

Plus de 5 millions d'agents de la fonction publique éliront en fin d'année leurs représentants dans les instances paritaires. Un enjeu majeur pour ces salariés, victimes du gel du point d'indice, du manque de moyens humains et matériels, mais aussi de précarité, d'inégalités… #le6decembrejevotecgt.

24 % c'est l'augmentation des profits des groupes du CAC 40, qui atteignent 93,4 milliards en 2017.

2,5 % c'est la hausse des salaires en moyenne la même année…

Retraités : encore une baisse de leur pouvoir d'achat

Remplacer nos régimes par répartition, construits sur la redistribution et la solidarité, par un régime unique par points dégraderait le niveau des pensions de tous les retraités, notamment les plus défavorisés, dont les femmes. À titre d'exemple, en Suède, au moment de la réforme des régimes de retraite, le taux de remplacement est passé de 80 % à 62 %.

DR

EN BREF

« La situation des travailleurs dans plusieurs grands pays reste moins bonne qu'avant la crise », explique Esther Lynch, secrétaire confédérale de la Confédération européenne des syndicats (CES), *« et ces travailleurs sont toujours perdants. Il n'est dès lors pas étonnant que même la Commission européenne et la Banque centrale européenne plaident pour des augmentations salariales plus importantes ».*

LUTTE GAGNANTE

Motif de la grève en 2016 chez FHS service, entreprise du bâtiment : non-paiement de salaire sur plusieurs années. En 2018, c'est grâce à la CGT que les grévistes ont réussi à s'organiser et à faire en sorte que l'entreprise Vinci, donneuse d'ordre à FHS Service, reconnaisse ses responsabilités. Résultats : 24 salariés en situation précaire ont été embauchés et Vinci a dû verser 400 000 euros de salaires impayés !

SYNDICALISATION

JE ME SYNDIQUE À LA CGT

À retourner à : Confédération générale du travail – 263, rue de Paris 93516 Montreuil Cedex – Site : www.cgt.fr

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Inscrivez-vous à la newsletter

Scanne-moi

Le travail a plusieurs visages, la CGT a le vôtre !

Allaoua Sayad